

## Parcs Canada présente son programme

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord, M. Judd Buchanan, a annoncé la mise sur pied d'un important programme quinquennal d'aménagement pour les parcs nationaux, les parcs et les lieux historiques nationaux et les parcours terrestres et fluviaux de la Direction ARC (Accords sur la Récréation et de la Conservation). Ce programme apportera certaines modifications aux tarifs de Parcs Canada.

Après avoir reçu l'approbation du Parlement à ce sujet, Parcs Canada entreprendra un programme quinquennal de mise en valeur des immobilisations, évalué à \$376 millions. Les dépenses consacrées au fonctionnement et à l'entretien au cours de cette période s'élèveront à \$500 millions. Au cours des cinq dernières années, Parcs Canada a dépensé \$157 millions à la mise en valeur des immobilisations et \$226 millions au fonctionnement et à l'entretien.

M. Buchanan a affirmé que Parcs Canada a récemment connu une période d'expansion au cours de laquelle il y a eu augmentation du nombre des parcs nationaux et des parcs et lieux historiques nationaux. C'est au cours de cette période que s'est effectué le transfert des canaux de l'Ontario, du Québec et de la Nouvelle-Écosse.

L'an dernier, le nombre de visiteurs a atteint 21 millions, soit presque deux fois plus que dix ans plus tôt. Bien que Parcs Canada tente d'éviter que les parcs soient surpeuplés, l'expansion qui a résulté de ce phénomène s'est faite bien souvent au détriment des premiers parcs du réseau.

L'application du nouveau programme quinquennal permettra à Parcs Canada de rénover ou de remplacer des installations situées dans des parcs déjà aménagés ou d'en agrandir d'autres où c'est nécessaire. D'importants programmes seront réalisés dans les parcs nationaux Banff et Jasper, en Alberta. Par ailleurs, les parcs nationaux plus récents seront dotés des services nécessaires. Le programme quinquennal prévoit la création de nouveaux parcs nationaux, plus précisément l'établissement de parcs marins nationaux sur les côtes est et ouest du pays. De nouveaux lieux historiques seront aussi créés.

Les travaux d'aménagement entrepris aux parcs historiques nationaux de la forteresse de Louisbourg et du Petit fort Garry seront complétés. Ceux du parc de l'Artillerie, des Forges de Saint-Maurice, de Dawson City, des parcs historiques d'Halifax et du complexe du Niagara, seront poursuivis. De plus, Parcs Canada réalisera d'importants projets dans 28 autres parcs et lieux historiques.

## Augmentation des pensions de la vieillesse

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, a annoncé l'augmentation en avril des prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti. Il s'agit de la sixième augmentation trimestrielle de ces prestations, indexées au coût de la vie. Le nouveau maximum mensuel, pour une personne seule qui reçoit la prestation de base de la sécurité de la vieillesse et le supplément maximum de revenu garanti, sera de \$209.99. Pour les deux conjoints à la retraite, la prestation de base ajoutée au supplément maximum produira un revenu mensuel de \$400.60. La prestation de base de sécurité de la vieillesse passera en avril de \$120.06 à \$123.42. Le supplément de revenu garanti maximal pour une personne seule ou pour une personne mariée dont le conjoint n'est pas à la retraite passera de \$84.21 à \$86.57. Le supplément maximal pour les deux conjoints à la retraite sera porté de \$74.79 à \$76.88 chacun. Si l'on ajoute cette somme à la pension de base, chaque retraité recevra donc \$200.30.

## Présentation d'une collection de médailles à Rideau Hall

Une collection complète des médailles des gouverneurs généraux a été présentée au gouverneur général du Canada, M. Jules Léger, et deviendra la propriété de la Résidence du gouverneur général. La collection, rassemblée au cours d'une période de 15 ans, est un don de M. Freeman Clowery, membre de la *Canadian Numismatic Research Society*. Ces médailles sont en fait des récompenses personnelles accordées par le gouverneur général. Elles mesurent 50 mm (2 po) de diamètre et sont frappées en bronze, en argent et en or (argent doré). La distribution se fait avec le concours du ministère de l'Éducation de chaque province. Bien qu'on laisse à chaque établissement scolaire le soin de déterminer les conditions requises pour recevoir cette récompense, les médailles sont généralement offertes aux premiers des classes terminales. Dès la première année, on avait décerné 18 médailles; de nos jours, plus de 300 médailles sont offertes chaque année.

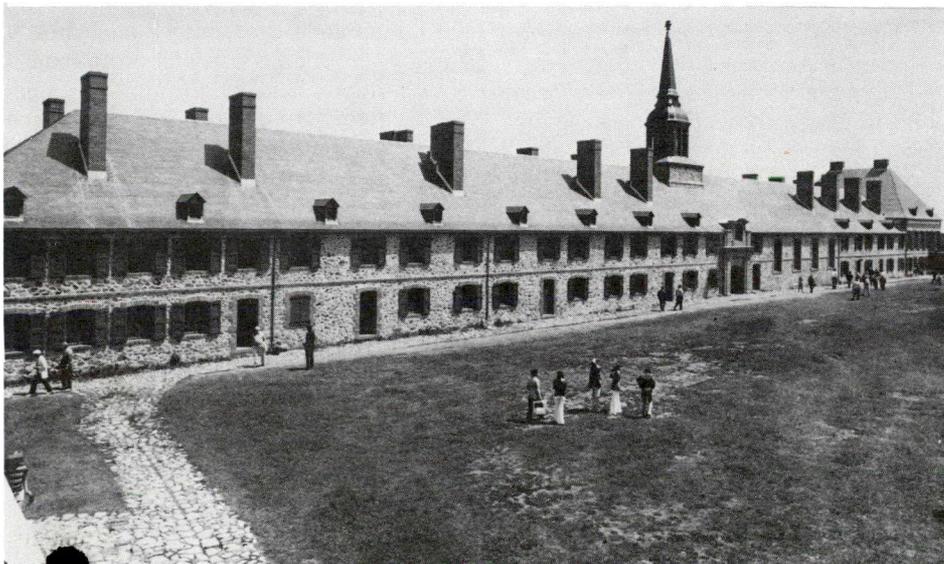


Photo: Bureau du Tourisme du Gouvernement canadien

La forteresse française de Louisbourg, à 23 milles au sud de Sydney en Nouvelle-Écosse fut prise par les Anglais en 1758 et détruite plus tard.

Sa restauration entreprise il y a quelques années sera complétée sous peu grâce au nouveau programme du gouvernement fédéral.